

Département d'État, le gouvernement du Canada et la Banque Royale du Canada facilitent le paiement d'une rançon pour faire libérer des citoyens américains capturés lors du débarquement manqué de la baie des Cochons, en 1961 (documents 644 à 652). Pour ce qui est de la question souvent litigieuse de la souveraineté sur les eaux arctiques, les responsables américains se montrent sensibles à la demande canadienne concernant la notification préalable du passage de sous-marins (documents 752 et 753).

Dans les autres domaines de la politique étrangère canadienne, ce sont les enjeux liés à la guerre froide qui prédominent. Aux Nations Unies, le premier ministre tient avant tout à faire adopter un projet de résolution dénonçant l'impérialisme soviétique en Europe de l'Est, en Asie centrale et ailleurs. Avant le début de la 17^e session de l'Assemblée générale, en septembre 1962, une large consultation se tient auprès d'autres gouvernements. Même si ceux-ci souscrivent tous aux raisons invoquées par le Canada, les responsables américains doutent cependant que « les conditions soient favorables pour présenter une telle résolution, la coparrainer et voter en faveur de celle-ci » (document 104). Ce projet est finalement abandonné, mais un membre de la délégation canadienne, Heath Macquarrie, fait une déclaration considérée comme « l'attaque la plus virulente et la plus directe contre le colonialisme soviétique aux Nations Unies ». Si des diplomates du bloc soviétique quittent la salle, par contre, à la fin de son intervention, on peut entendre « des applaudissements nourris... et pas seulement de la part des membres occidentaux de l'Assemblée » (document 109).

Si, aux Nations Unies, Diefenbaker prend le parti de dénoncer l'impérialisme soviétique, en revanche Green souhaite avant tout plaider en faveur du désarmement nucléaire. Le Comité des dix-huit puissances sur le désarmement, dont le Canada est membre, tient trois conférences en 1962 (du 14 mars au 15 juin; du 16 juillet au 8 septembre; du 26 novembre au 21 décembre) et une autre pendant le premier semestre de 1963 (du 12 février au 21 juin). En février 1962, l'ambassadeur du Canada à Moscou, Arnold Smith, se dit convaincu que l'Union soviétique considère la prochaine conférence comme une simple occasion de propagande, et qu'aucun « effort sérieux ne sera fait pour conclure des ententes importantes » (document 20). Des informations ultérieures, qui laissent entendre que les États-Unis reprendront bientôt leurs essais nucléaires, aggravent l'inquiétude d'Ottawa (document 22). Le Canada est favorable à une solution de compromis proposée par les huit pays non alignés qui siègent au Comité (document 28). Pendant ce temps, le président Kennedy exhorte Diefenbaker à n'appuyer aucune proposition qui ne prévoit pas obligatoirement une inspection internationale à la suite de toute activité sismique suspecte (document 26). La proposition des huit pays non alignés, même si elle renferme des dispositions favorables à des inspections, demeure vague sur le sujet, et les représentants soviétiques se disent prêts à l'accepter, à condition qu'elle débouche sur des négociations à l'avenir. Toutefois, pendant la période qui précède l'ouverture de la 17^e session de l'Assemblée générale, l'impasse entre l'Est et l'Ouest ne fait que s'aggraver, sans compter que les États-Unis et l'Union soviétique ont tous les deux repris leurs essais. La situation ne s'améliore guère lorsque les non-alignés présentent